



LA MANCHE
EN APPUI AUX TERRITOIRES

MANCHE INGÉNIERIE

LA POLITIQUE VOLONTARISTE
D'INGÉNIERIE DU DÉPARTEMENT



Garant de la solidarité territoriale, le Département de la Manche constitue un partenaire historique des collectivités locales en matière d'aménagement du territoire. Ainsi, il apporte depuis toujours un accompagnement financier aux communes et aux EPCI pour les aider à porter leurs projets mais également un appui technique.

MANCHE INGÉNIERIE, C'EST QUOI ?

L'accompagnement des communes dans leurs initiatives et leurs projets pour favoriser leur dynamisme et leur développement est une priorité pour le Département.

La collectivité souhaite apporter une aide ciblée et de qualité à toutes les communes, quelle que soit leur taille, afin de répondre précisément aux besoins locaux en matière d'infrastructures, de développement durable, de transition énergétique ou d'amélioration des services publics.

QUI PEUT EN PROFITER ?

L'ensemble des communes du département et leurs groupements.

3 DOMAINES D'INTERVENTION

Le Département a identifié 3 grands domaines d'intervention, dans lesquels les collectivités locales peuvent avoir besoin d'un accompagnement.



L'aménagement du territoire

Pour soutenir le développement équilibré des territoires dans divers domaines (culture, patrimoine bâti, développement du territoire...).



La transition écologique

Pour répondre aux enjeux environnementaux et soutenir les projets de durabilité.



Les solidarités

Pour améliorer le bien-être et le bien-vivre des manchois et garantir une meilleure inclusion sociale.

4 NIVEAUX D'INTERVENTION

L'accompagnement proposé consiste à aider un maire, un président d'EPCI, les élus en règle générale, en les accompagnant principalement dans la définition de leur projet sachant qu'ils restent seuls décideurs quant au lancement du projet.

Cette ingénierie peut se décliner en quatre niveaux en fonction des compétences et expertises internes mobilisables. Chaque offre d'ingénierie proposée précise le niveau d'intervention correspondant.

Niveau 1 - appui au lancement de la réflexion

Il s'agit d'un conseil de premier niveau, une information sur la démarche qui peut prendre diverses formes : d'un simple contact téléphonique jusqu'à une visite sur site s'il y a lieu, la mise à disposition de documents ressources, l'aide à l'identification des besoins et des enjeux du territoire...

- *Ce niveau de service est gratuit.*

Niveau 2 - appui dans la définition et la formalisation du projet

Le conseil porte essentiellement sur l'appui à la réalisation du diagnostic, la formalisation des objectifs et l'analyse de l'opportunité du projet, la mise en relation avec des porteurs de projets similaires ainsi que l'accompagnement dans la rédaction d'un cahier des charges pour recruter un (des) prestataire(s).

- *Ce niveau de service est gratuit.*

Niveau 3 - assistance pré-opérationnelle

Au moment des études préalables, des conseils et des informations peuvent être apportés sur : les contraintes techniques et réglementaires dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet, le suivi de la mission du prestataire et la validation d'un préprogramme, la recherche de financements et la planification.

- *Ce niveau de service est gratuit.*

Niveau 4 - assistance opérationnelle

Dans le cadre de l'assistance technique aux collectivités, au moment de la mise en œuvre du projet, une aide technique est apportée dans les domaines de la voirie et de l'eau : assistance à maîtrise d'ouvrage avec crédits d'heures, maîtrise d'œuvre, délégation de maîtrise d'ouvrage.

- *Ce niveau de service fait l'objet d'une facturation.*

UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ À CHAQUE PROJET

Grâce à sa politique d'ingénierie départementale, le Département renforce son soutien aux communes et intercommunalités porteuses de projets de développement et d'équipements.

Il entend offrir un accompagnement personnalisé en mobilisant et coordonnant ses services et ses moyens techniques en réponse aux besoins des élus locaux. Ce soutien se traduit par des conseils pratiques, un accès facilité aux ressources nécessaires et une aide méthodologique pour réaliser des projets de tout type, quelle que soit leur envergure.

L'objectif est de favoriser les ambitions locales tout en assurant la cohésion et le développement du territoire dans son ensemble.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Toutes les offres d'ingénierie départementale sont détaillées sur manche.fr, vous pouvez retrouver chaque fiche en scannant le QR code ci-dessous



Vous pouvez solliciter soit directement le service expert désigné dans la fiche du guide, soit la Mission ingénierie et appui aux territoires
02 33 05 96 62

manche-ingenierie@manche.fr

